



## PRESENTATION GENERALE

Structure menant l'action : Maison de l'Emploi de Lens-Liévin Hénin-Carvin

Date de début : 01/03/2017

## THEMES

Thèmes de l'action : **Accompagnement des entreprises, Accompagnement des publics, Favoriser l'accès à un emploi dans le secteur du bâtiment, Favoriser la montée en compétences des entreprises, Formation, pré-qualification, Professionnalisation**

## PUBLICS

Publics de l'action : **Entreprises, Salariés**

## PARTENAIRES

Partenaires spécifiques de l'action : **ADEME, Branches professionnelles, Conseil Régional, DIRECCTE, Maison de l'Emploi, OPCA**

Autres partenaires : Les UT DIRECCTE des territoires concernés (le Saint-Quentinois, le Cambrésis, Lens-Liévin-Hénin Carvin et la Métropole Européenne de Lille) appartenant à la DIRECCTE DR Hauts de France

## DESCRIPTION

**Objectifs de l'action** : L'objectif du projet PACTE Hauts de France est de développer une ingénierie, des outils, et une méthodologie pour créer les conditions de la généralisation de la démarche à tous les territoires de la Région Hauts de France (ainsi que potentiellement à d'autres Régions), et d'en organiser le transfert. La méthodologie lie la commande publique ou privée de travaux de construction et de rénovation énergétique et la Formation Intégrée au Travail (FIT) pour permettre le développement des compétences des professionnels autour des thématiques menant à la performance énergétique ainsi qu'à leurs impacts environnementaux et assurer un suivi des salariés ayant suivi la FIT et ainsi permettre d'accompagner au mieux les entreprises dans leur gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC).

La méthodologie sera expérimentée dans un premier temps sur 4 « territoires pilotes » de la Région Hauts de France (dans lesquels vivent 30% des habitants de la Région), avec des échanges permanents entre ces territoires (et d'autres expérimentations dans d'autres Régions) et des « groupes d'actions régionaux » (cf ci-après) qui auront notamment pour missions d'améliorer sans cesse la méthodologie, les outils et les contenus de formation en prenant en compte les leçons tirées des expérimentations, et d'en organiser le déploiement.

**Description du dispositif ou de l'action mis en place** : De nombreuses actions sont menées en Région Hauts de France depuis plusieurs afin de monter en compétences des professionnels du bâtiment afin notamment de faire prendre pleinement conscience aux entreprises du Bâtiment les enjeux de la transition énergétique. Il est fait souvent trois constats :

- Les techniques de construction évoluent vite : les artisans comme les salariés des TPE et PME du BTP ont besoin de toujours mieux maîtriser les gestes et pratiques professionnels ;
- Le manque de disponibilité des professionnels à se former : la grande majorité d'entre eux disent « ne pas avoir le temps d'aller en formation » ;
- Les niveaux d'exigence de qualité qu'imposent les labels de performance énergétique : bien que connaissant parfaitement leur métier, les professionnels ont besoin de développer leurs compétences pour mieux répondre au marché.

Parmi les actions menées, celles portant sur des expérimentations de Formation Intégrée au Travail (FIT) se sont révélées comme étant particulièrement prometteuses dans la mesure notamment où elles répondaient bien à



certaines des attentes des entreprises et de leurs salariés (formation sur le lieu du chantier, perfectionnement des gestes techniques...).

Il est nécessaire de poursuivre cet objectif de montée en compétences, avec la volonté de prendre en compte les problématiques spécifiques des artisans et des PME qui ont obtenu la mention RGE et qui ont encore besoin, eux et leurs salariés, de perfectionner certains gestes professionnels. Cependant, ces professionnels n'ont pas toujours les opportunités de marchés qui leur permettraient de mettre en pratique et de développer leurs savoir-faire en matière de rénovation énergétique et de construction selon une réglementation évolutive (RT 2012 vers RT 2020) et ils utilisent peu ou pas les plateaux techniques existants mis à leur disposition : d'où l'intérêt de la FIT.

L'enjeu est de permettre aux professionnels du bâtiment de progresser en leur proposant des marchés ciblés favorisant leur montée en compétence tant dans leur spécialité que dans leur interopérabilité. Le marché devient une organisation apprenante structurée au bénéfice de chacune de ses parties prenantes. Les artisans et les entreprises qui auront acquis des références et développé des savoir-faire dans le cadre de ces marchés, pourront ensuite les valoriser auprès de leurs clientèles publiques et privées. Ce développement d'activité permettra aux entreprises de maintenir voire d'accroître leur besoin de main d'œuvre.

Dans chacun de ces 4 territoires pilotes il sera procédé comme suit :

- Mise en place d'outils de sensibilisation de toutes les parties prenantes de la « chaîne de la construction et de la rénovation », avec des animateurs formés à l'utilisation de ces outils.
- Organisation de la mise en place de plateaux mobiles d'apprentissage des gestes adaptés aux formations intégrées au travail (FIT), avec un formateur Praxibat formé pour être capable d'assurer ces formations.
- Organisation de sessions de sensibilisation auprès des maîtres d'ouvrages et auprès des entreprises.
- Repérage de marchés de construction et de rénovation, publics et privés, et sélection avec l'aide d'Ekvation et de Constructyts CONSTRUCTYTS des marchés pouvant permettre d'organiser sur le lieu de travail des formations intégrées. Les critères de choix des chantiers seront préalablement définis par les parties prenantes du projet PACTE. Ils seront déterminés au regard de la contribution du chantier à la montée en compétences des professionnels qui y travailleront. Le qualitatif (des chantiers diversifiés les mieux à même d'être support d'une progression de compétences) sera préféré au quantitatif (le nombre de chantiers).
- Accompagnement des maîtres d'ouvrage de ces marchés pour définir dans leur besoin la mise en place d'une action spécifique au droit du chantier permettant aux personnels des entreprises adjudicataires et des équipes de conception -pilotage de bénéficier de ce dispositif innovant.
- Organisation sur ces chantiers de formation intégrée au travail (FIT) avec apprentissage des gestes sur plateau Praxibat mobile ou équivalent. Ces formations bénéficieront à toutes les compétences et fonctions engagées dans le chantier, Elles pourront aussi s'ouvrir à des formateurs pour perfectionner leur connaissance des enjeux de ces chantiers.
- Accompagnement des entreprises pour qu'elles poursuivent leur montée en compétences, dans le cadre d'une démarche de Gestion Prévisionnelle Territoriale des Emplois et des Compétences (GPTEC), notamment en utilisant les plateaux fixes Praxibat ou équivalent, avec, en perspective, leur association en groupements formels ou en organisations innovantes équivalentes.
- Participation aux échanges de pratiques organisés au niveau régional et au niveau national, avec pour objectif l'écriture d'un guide méthodologique.

Simultanément des « groupes d'actions régionaux » constitués avec les membres du groupement auront pour tâches de capitaliser les expériences, de travailler à l'amélioration de la méthodologie, des outils, et des formations, et d'en organiser le déploiement. Ces groupes seront ouverts à d'autres parties prenantes potentielles.

Le transfert de savoir-faire est au cœur du projet, avec en perspective une généralisation de la Formation Intégrée au Travail (FIT) dans la Région Hauts de France.

L'objectif est de mettre en place une FIT sur 20 chantiers, touchant 100 entreprises et plus de 400 salariés.

**Moyens mis en oeuvre :** Actions mises en place et point d'étape

- Mobilisation des parties prenantes et mise en place des différentes instances (COPIL, groupes d'actions) aux niveaux local et régional



- Formation des animateurs (à l'usage des outils de sensibilisation)
- Finalisation de la consultation et sélection des organismes de formation
- Repérage des chantiers

En fin d'année, les premières FIT seront organisées et la méthodologie se sera largement enrichie et adaptée pour ce transfert de savoir-faire et d'échange de bonnes pratiques.

Le coût total du projet est de 501422€ en 2017 et 413500€ en 2018.

55% du financement total est apporté par l'Etat – 25% par le Conseil Régional Hauts de France et 20% de financements privés et auto-financements.

Une des Maisons de l'Emploi a sollicité du FSE ; cela représente 0.01% du budget total.

### Résultats quantitatifs et qualitatifs :

Calendrier de réalisation :

1er semestre 2017

- Mobilisation des parties prenantes et mise en place des différentes instances (COPIL, groupes d'actions) aux 2 niveaux : local, et régional
- Sélection des organismes de formation
- Formation des animateurs (à l'usage des outils de sensibilisation)
- Première formation de formateurs
- Repérage des premiers chantiers
- Début des travaux des groupes d'actions

2ème semestre 2017

- Premières commandes de chantiers avec clause « de formation »
- Premières formations intégrées au travail
- Sessions de formations de formateurs
- Suivi des formateurs.
- Début de l'essaimage sur d'autres territoires que les 4 pilotes

1er semestre 2018

- Commandes de chantiers
- Formations intégrées au travail

2ème semestre 2018

- Poursuite des commandes de chantiers, et des formations intégrées au travail
- Ecriture du guide méthodologique.

Une évaluation en continu est réalisée par Alliance Villes Emploi qui se charge de capitaliser sur les différentes expérimentations et cela à chaque étape du projet, afin de déterminer, in fine la méthodologie la plus efficace en vue d'un essaimage.

**Outils, méthodologies, logiciels développés :** La gouvernance du projet sera organisée à 2 niveaux : local et régional

Les échanges entre les territoires sont organisés régulièrement, avec pour principal objectif d'améliorer la méthode à partir de partages de pratiques.

#### • Local

Les parties prenantes de chaque territoire (représentants de maîtres d'ouvrages, organisations professionnelles, chambres consulaires ...) sont réunies dans un Comité de Pilotage et dans un Comité Technique.

Le Comité de Pilotage, composé des « décideurs » des organisations parties prenantes et présidé par le président de la Maison de l'Emploi (un(e) élu(e) local), a pour mission principale de superviser la mise en œuvre et le déroulement du projet et de prendre les décisions d'ordre stratégique.

Le Comité Technique est l'instance opérationnelle du projet dans le territoire. Ses travaux sont animés par la Maison de l'Emploi.

**• Régional**

Un comité de pilotage se réunit deux fois par an. Il est composé de représentants de l'Etat (DIRECCTE, DREAL ...) du Conseil Régional, de la DR ADEME, de l'Association Régionale pour l'Habitat, d'Alliance Villes Emploi, des Maisons de l'Emploi impliquées dans le projet, des organisations professionnelles, de Constructys, du CD2E, d'Ekvation.

Sa mission principale est de suivre la mise en œuvre du projet et de favoriser les échanges entre les parties prenantes à l'échelle régionale.

Les travaux sont également structurés autour de « groupes d'actions » comme suit :

- Groupe d'action 1 : Management du projet - porteurs : MDE du Saint Quentinois et CD2E
- Groupe d'action 2 : Organisation de l'offre de formation - porteurs : CD2E et Constructys
- Groupe d'action 3 : Accompagnement des maîtres d'ouvrage – MDE et Alliance Villes Emploi
- Groupe d'action 4 : Accompagnement des professionnels – MDE, Constructys, et Alliance Villes Emploi.

Tous les membres du groupement participeront à ces groupes de travail.

**Valeur ajoutée par la Maison de l'Emploi ou le PLIE :** Les points forts du projet :

Il s'agit d'un projet en réponse à un appel à projet national PACTE qui trouve un ancrage régional et local fort en Hauts de France, afin d'expérimenter en vue d'essaimer les Formations Intégrées au lieu de Travail dans le secteur du Bâtiment en Région Hauts de France.

Ce projet concerne et réunit tous les acteurs de la chaîne de la construction afin de trouver une solution innovante au besoin de monter en compétences les salariés du Bâtiment afin de contribuer au développement de la qualité de la Performance énergétique des bâtiments. Il réunit ainsi des acteurs différents et complémentaires autour d'un objectif commun : la montée en compétence des salariés du Bâtiment.

Cette montée en compétence des salariés devrait permettre aux entreprises concernées de se développer sur des activités porteuses et ainsi favoriser le maintien dans l'emploi de ces salariés, voire créer des emplois. Elle participe également à l'accompagnement des évolutions des métiers (ceux du Bâtiment évoluent fortement).

Une réponse innovante :

La Formation Intégrée au Travail (FIT) a été expérimentée et a montré son potentiel comme réponse innovante aux freins rencontrés pour la montée en compétences des salariés, notamment ceux du Bâtiment.

Cette action va permettre d'expérimenter et d'identifier les conditions de réussite pour un essaimage à plus grande échelle de cette nouvelle approche qui modifie les systèmes de formation, les pédagogies, les outils ainsi que les rôles des différents acteurs : donneurs d'ordre, acteurs du chantier, Organismes de formation, outils territoriaux de l'emploi...

**Porteur du projet :** Le projet est porté par un groupement d'acteurs constitué de 4 Maisons de l'Emploi (Saint-Quentin, Cambrai, Lens-Liévin, Lille), de l'Alliance Villes Emploi, association nationale des collectivités territoriales pour la formation, l'insertion et l'emploi et réseau national des Maisons de l'Emploi (MDE) et des Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), du pôle d'excellence CD2E, du cluster Ekvation et de CONSTRUCTYS. La Maison de l'Emploi du Saint Quentinois est le coordonnateur de ce groupement.

Partenaires financiers :

- Le Conseil Régional des Hauts de France
- La DR ADEME des Hauts de France

Soutien :

- Les organisations professionnelles suivantes : FFB, CAPEB, SCOP BTP

La répartition des missions entre les partenaires est la suivante :

- La Maison de l'Emploi (MDE) du Saint Quentinois coordonne les actions menées et en assure le « reporting ».
- Les 4 MDE animent la mise en œuvre du projet dans leurs territoires respectifs et rendent compte aux groupes d'actions et au COPIL régionaux des actions menées et des résultats obtenus.
- Alliance Villes Emploi accompagne les Maisons de l'Emploi dans l'enrichissement et l'adaptation de la méthodologie et favorisera le transfert de savoir-faire et l'échange de bonnes pratiques, en confrontant les



différentes méthodologies mises en place sur les territoires dans la Région Hauts de France et dans d'autres Régions

- Le pôle d'excellence CD2E et le cluster Ekvation sont associés au pilotage régional de la démarche (qui entre dans le cadre plus général de la stratégie régionale pour la montée en compétences des professionnels du bâtiment que pilotent le CD2E et Ekvation), participent à l'essai et accompagnent les acteurs de l'offre de formation par un bon usage des nouveaux outils de formation.
- CONSTRUCTYS, OPCA de la Construction (Organisme Paritaire Collecteur Agréé) intervenant auprès des entreprises du Bâtiment mobilise les acteurs de la formation en lien avec le CD2E et Ekvation, accentue le développement de l'ingénierie financière et pédagogique pour faciliter l'accès en formation notamment pour les salariés des TPE et PME. CONSTRUCTYS poursuit ses travaux de recherche sur la formation intégrée en travail comme outil d'intermédiation entre les corps d'état sur des sujets transverses de montée en compétence collective ; en lien avec un appel à candidatures de Mai 2015 avec la DGEFP et l'ANACT. Le jalonnement des conditions de réussite et d'éligibilité de formations en situation de travail (FEST) sera expérimenté et modélisé pour permettre de rejoindre les attentes des entreprises sur la valorisation et la prise en compte des situations apprenantes sur des temps de production.

Les Organisations Professionnelles, ainsi que d'autres parties prenantes potentielles sont associées au pilotage du projet et aux groupes d'actions.

**Conditions de transfert de l'action :** L'essai est au cours du projet. Il est prévu à l'échelle régionale des Hauts de France.